

Une dissertation juridique comprend une introduction et un développement.

A. L'introduction

C'est la partie la plus importante du travail. De par son volume, l'introduction c'est le tiers du devoir, c'est aussi le portrait du devoir, c'est le devoir en miniature, c'est ce qui signifie que **dès la fin de l'introduction**, on connaît à peu près tout sur le candidat, tout sur la réponse apportée par le candidat quant à la question qui lui a été posée. Or s'il s'agissait d'une dissertation littéraire ou philosophique, il fallait attendre **la fin de la conclusion**.

L'introduction comprend sept phases qu'il faudra respecter dans la mesure du possible et qui sont systématisées par la mnémotechnique suivante :

- Annonce
- Définition des termes du sujet
- Délimitation
- Intérêt théorique ou pratique
- Problématique ou idée générale
- Justification ou réponse à la problématique
- Annonce du plan ou des parties

Dès lors, il convient de voir ce que recouvrent ces sept phases.

1) Annonce du sujet

On peut annoncer de quatre manières.

– Annonce par évocation d'une citation

Elle se prête plus aux sujets juridiques tels que : la séparation des pouvoirs, la déconcentration.

Ici, il convient d'évoquer une citation correspondante tout en la valorisant.

Exemple de sujet 1 : La séparation des pouvoirs

« C'est une expérience éternelle que toute personne qui a du pouvoir est porté à en abuser. Il faudrait que par l'ordre naturel des choses que le pouvoir arrête le pouvoir » disait Montesquieu dans *L'Esprit des Lois*.

Ainsi, la nécessité de lutter contre l'absolutisme royal source de tyrannie et de despotisme mais aussi de préserver la liberté constamment menacé par le pouvoir a conduit à l'élaboration d'un principe fondamental du droit public qui appliqué au droit constitutionnel aboutit à la séparation des pouvoirs.

Exemple de sujet 2 : La déconcentration

« On peut gouverner de loin mais on n'administre bien que de près » disait Napoléon



Bonaparte

La nécessité de rapprocher l'administration des administrés a été et demeure une préoccupation des autorités centrale en vue de pallier les tares de la centralisation d'où la déconcentration.

– **L'annonce par contre-pied**

Elle consiste à prendre le contre pied du principe ou de la notion à étudier c'est-à-dire qu'on commence par évoquer l'antithèse de la notion.

Exemple de sujet 3 : La démocratie, l'Etat de droit

S'il s'agit de la démocratie, on part des régimes autoritaires pour aboutir à la nécessité d'instaurer un régime démocratique.

S'il s'agit de l'Etat de droit, on montre qu'on est parti de l'Etat de police de l'ancien régime où il existait une réglementation mais que celle-ci était faite exclusivement au profit de l'administration pour ensuite glisser vers l'Etat de droit, Etat dans lequel le droit cesse d'être un instrument au profit de l'administration pour devenir une limite à l'action de l'administration et que dorénavant des recours sont ouverts au profit des particuliers contre l'arbitraire et la toute puissance de l'administration.

– **L'annonce par la mise en valeur de la notion ou du principe**

Exemple de sujet: La liberté de la presse et de l'information.

Là, on commence par magnifier le principe ou la notion.

Exemple : L'un des baromètres d'une société démocratique moderne est la place réservée à la liberté de la presse. Le droit à l'information des citoyens implique l'existence et la préservation d'une presse libre, plurielle et indépendante capable de susciter des débats démocratiques sur les choix politiques générales des gouvernements et de s'ériger en contre pouvoir nécessaire contre les réflexions arbitraires et les dérives autoritaires du pouvoir.

– **Annnonce par contextualisation**

Ici, l'annonce sert à introduire le sujet c'est-à-dire à poser le sujet dans son contexte lequel contexte l'a vu naître. Ce contexte peut être varié. En effet, il peut être social, économique, historique, culturel, juridique, politique etc. Il s'agira pour le candidat de l'évoquer en utilisant la technique de l'entonnoir.

C'est-à-dire en allant **du général** (contexte) vers **le particulier** (question à étudier)

2) Définition des termes du sujet

Elle recouvre deux choses :

– **Sur le plan théorique**

La définition revient à ausculter sinon à sonder le fort intérieur de celui qui a posé le sujet de façon à appréhender et percevoir ses motivations.



Elle revient à se poser les questions suivantes : pourquoi a-t-il posé le sujet ? Pourquoi l'a-t-il posé de cette manière ? Qu'est-ce qu'il attend de moi ?

En outre, la manière dont le sujet a été posé est souvent illustrative de la compréhension et par devers de la démarche à adopter.

Exemple : soit les sujets suivants

1-L'Etat. 2-L'Etat ? 3-L'Etat !

Dans le sujet 1 (l'Etat) : Ici, le candidat a une latitude ou une marge de manœuvre pour aborder le sujet dans le sens voulu sous réserve de justifier sa démarche. Il peut se demander qu'est ce que l'Etat ? D'où son plan peut être le suivant.

I - L'Etat, une réalité sociologique

A -

B -

II - L'Etat, une réalité juridique

A -

B -

Dans le sujet 2 (l'Etat ?) : Le point d'interrogation indique le fait que l'on s'interroge sur ce qu'est l'Etat.

Dans le sujet 3 (l'Etat !) : Le candidat fera appel à la théorie politique pour comprendre le sujet et aborder la démarche appropriée.

En théorie politique deux écoles s'affrontent quant au phénomène étatique.

D'une part « **l'école du conflit social** », défendue par le doyen Burdeau, école selon laquelle l'Etat est une nécessité parce que devant absorber les antagonismes de classes, l'Etat est un régulateur social, un facteur d'ordre, de continuité et pérennisation du groupe social.

D'autre part « **l'école du conflit politique** » défendue par Karl Marx, selon laquelle l'Etat n'est pas une nécessité comme l'a soutenu l'école du conflit social. Pour l'école du conflit politique, l'Etat est un appareil de domination d'une classe sur une autre classe, un appareil oppresseur d'où les théories du dépérissement de l'Etat. Selon cette école, l'Etat est un monstre froid, une horreur. C'est ce que semble traduire le point d'interrogation. Ainsi le candidat devra s'inscrire dans la logique marxiste pour traiter son sujet .Il peut adopter la démarche suivante :

I - L'Etat un appareil oppresseur

A -

B -

II - Les conséquences :



A - Le dépérissement de l'Etat

B -

– Sur le plan pratique

Elle revient à définir les termes du sujet mais en les valorisant si possible. Si le sujet comporte deux termes, il faut les définir.

Exemple : Si le sujet porte sur **le Président des Etats-Unis**

On montrera l'importance du Président dans le dispositif institutionnel en invoquant sa place dans la constitution américaine (2^{ème} section).

Illustration:

Sujet : La séparation des pouvoirs

La séparation des pouvoirs peut être définie comme une séparation organique et fonctionnelle des trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire impliquant une spécialisation et une indépendance entre ces trois pouvoirs.

3) La délimitation

Elle recouvre deux choses :

– Sur le plan théorique :

L'étude d'une question peut être si vaste qu'on ne puisse pas la terminer en quatre heures de temps, il va falloir donc la délimiter.

Techniquement, la délimitation revient à montrer quels sont les aspects intéressants de la question qu'on a choisi de traiter tout en se justifiant d'un tel choix par rapport à d'autres.

Exemple : soit le sujet « **Les théories de la souveraineté** ».

Le candidat dira par exemple : « En choisissant de traiter un tel sujet, l'ambition n'est pas d'embrasser les théories théocratiques, dépassées et selon lesquelles tout pouvoir procède de Dieu qui transmet soit directement (théorie du droit divin surnaturel) soit indirectement (théorie du droit divin providentiel). L'ambition sera plutôt de se focaliser sur les théories démocratiques parce que cadrant plus avec l'idéal démocratique. »

– Sur le plan pratique ou géopolitique

La délimitation revient à dresser un échantillon de villes, pays, régions, de continents à travers duquel l'étude serait pertinente.

Exemple : Si mon sujet porte sur l'ampleur dévastatrice du sida en Afrique, mon échantillon va porter sur le Zimbabwe, l'Afrique du Sud, le Kenya qui sont les pays les plus touchés.

En revanche, si mon sujet porte sur les résultats probants de la prévention du sida en Afrique, mon échantillon va porter sur le Sénégal avec un taux de prévalence de 3%.



4) L'intérêt du sujet

L'intérêt peut être théorique ou pratique.

– L'intérêt théorique

Elle revient à soulever les controverses doctrinales qui sont nées à propos d'une question et opposer différentes écoles de pensée, courants de pensée voire d'éminents spécialistes ou auteurs. Il s'agira pour le candidat de les évoquer brièvement sans les développer et au besoin de donner leurs chefs de file ou précurseurs.

– L'intérêt pratique

Elle se prête plus aux sujets juridiques tels que « l'Etat de droit », « la séparation des pouvoirs ». Ici, l'intérêt revient à montrer l'importance du principe ou de la notion.

Illustration : Que ce soit pour la séparation des pouvoirs, la liberté de la presse et de l'information, on peut dire **qu'il s'agit d'un baromètre de l'existence d'un Etat de droit et par devers d'une véritable démocratie.**

5) L'idée générale ou la problématique

C'est une idée courte, brève et concise devant résumer pour l'essentiel tout le travail. C'est le squelette, la charpente, l'ossature sinon la moelle épinière du travail d'où doivent dériver les axes de réflexions du développement. Toutefois, il est bon de la problématiser.

Illustration : Par rapport à la séparation des pouvoirs.

Dès lors, la question fondamentale qui se pose ici a trait à l'effectivité du principe de la séparation des pouvoirs.

6) Justification ou réponse à la problématique

Les éléments de justification sont les sous- parties de chaque partie principale du développement et il faudra les juxtaposer.

Illustration : Par rapport à la séparation des pouvoirs. A l'analyse, il s'avère qu'une règle de spécialisation doublée d'une règle d'indépendance révèle toute la richesse du principe malgré le fait que des facteurs politiques et constitutionnels entament profondément la pertinence d'une telle thèse.

7) Annonce du plan ou des parties

C'est une série de phrases courtes, brèves et concises devant résumer pour l'essentiel tout le travail. Les intitulés des parties et chaque intitulé ne doit contenir qu'une idée et une seule.

